

NOUVELLES TENDANCES DANS LA POLITIQUE DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE - APPROFONDIR L'INTÉGRATION DES ÉTATS MEMBRES OU OUVRIR DES FRONTIÈRES POUR NOUVEAUX ÉTATS?

Enikő KRAJNYÁK*

RÉSUMÉ: *L'élargissement de l'Union Européenne est l'une des questions les plus débattues de nos jours: bien qu'il y a plus de pays qui ont acquis le statut de pays candidats, certains états membres insistent afin que les vingt-huit – bientôt vingt-sept – membres doivent aspirer à atteindre une coopération de plus en plus profonde. Quels sont les arguments de l'une et de l'autre partie? En outre, quel «modèle» pourrait s'opérer entre eux à l'avenir? Mon étude ci-contre tente d'apporter une réponse à ces questions, en considérant principalement les aspects légaux.*

MOTS-CLÉS: *élargissement, pays candidats, Balkans occidentaux, approfondissement de l'intégration*

KEYWORDS: *enlargement, candidate states, Western Balkans, integration*

JEL CODE: *K33*

1. INTRODUCTION

Dès que l'on parle de l'Union Européenne comme tel – dès que le Traité de Maastricht soit entré en vigueur en 1993 – l'approfondissement de l'intégration a été l'objectif principal. Dans ce traité-là, trois piliers, trois domaines de coopération intergouvernementale ont été définis: les coopérations de la Communauté Européenne, héritées des traités anciens (comme la politique de l'agriculture et de l'environnement commune de l'union douanière, citoyenneté de l'Union), la politique étrangère et de sécurité commune (y compris la défense des droits de l'homme au niveau international, la force de gendarmerie européenne), et la coopération policière et judiciaire en matière pénale (par exemple la lutte contre le terrorisme, contre la corruption et du crime organisé). (BARBIER, 1999) Ces piliers-ci (SZABÓ, 2011) ont préparé le chemin vers une intégration profonde, ainsi que les accords suivants (le Traité de l'Amsterdam et celui de Nice).

* Étudiante en droit à la Faculté de Droit de l'Université de Miskolc, HONGRIE
Cordinateur: Dr. Balázs Szabó, PhD.

Par conséquent, plusieurs états peuvent entrer dans l'Union: en 2004, l'Union comptait vingt-cinq états membres (grâce au cinquième élargissement de 2004). L'étape suivante aurait pu être une constitution européenne,¹ qui aurait pu poser la coopération économique à un niveau plus haut, en créant à la fois une union politique. La portée symbolique du mot «*constitution*» semble forte, car cette constitution-là n'aurait pas été créée par une assemblée constituante, ni négociée avec les gouvernements des états membres. (SALESSE, 2004) Après que ce Traité Constitutionnel ait été rejeté par des référendums en France et dans les Pays-Bas en 2005, un nouveau traité – celui de Lisbonne – a été adopté en 2007. Ensuite de la chute du projet de construire en Europe politique, le traité tente de résoudre les difficultés institutionnelles résultant des perspectives d'élargissement de l'Union. Un changement notable est que – contrairement au précédent – le traité prescrit une condition qui est de la responsabilité de l'Union elle-même et non plus du candidat: la capacité de l'Union à assimiler de nouveaux membres tout en maintenant l'élan de l'intégration européenne, qui sera expliquée plus tard.

Reconsidérant les critères d'adhésion, il peut sembler que l'Union ait l'intention d'accueillir d'autres pays, cependant elle a bloqué les négociations avec certains pays candidats. Au cours de la dernière période, un des états plus grands (le Royaume-Uni) a déjà cassé le paradigme de *l'Union toujours plus étroite*, en se retirant de l'UE le 31 janvier 2020.² Dans les paragraphes suivants, j'examine les problèmes de l'adhésion des pays candidats – considérant principalement les aspects légaux, d'un point de vue du respect des critères de Copenhague et du point de vue de l'Union, relatif à la capacité de l'intégration.

2. LES DEUX CÔTÉS DE L'ADHÉSION: LES PAYS CANDIDATS ET L'UNION EUROPÉENNE

Affirmations générales sur l'élargissement de l'Union Européenne

L'élargissement est le processus par lequel les pays adhèrent à l'Union Européenne.³ Ce processus détient un rôle important dans l'histoire de l'Union parce que cela n'a pas été créé avec le consentement de la totalité des vingt-huit états, par conséquent plusieurs élargissements ont eu lieu depuis sa création, à savoir en 1973 (Danemark, Irlande et Royaume-Uni), en 1981 (Grèce), en 1986 (Espagne et Portugal), en 1995 (Autriche, Finlande et Suède), en 2004 (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie et Slovénie) – qui a été l'élargissement le plus complet, en 2007 (Bulgarie et Roumanie) et finalement en 2013 (Croatie). (HEIMERL, 2003)

Tous les pays européens qui respectent les valeurs fondamentales de l'Union Européenne – comme le respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie,

¹ Connue comme la Traité établissant une constitution pour l'Europe

² Le Brexit ne fait pas l'objet de mon étude, l'exemple est cité pour soutenir mes arguments. Pour les questions juridiques qui survient lors d'un retrait d'un état membre, veuillez considérer: KISS, L.N. (2018) *Unilateral Withdrawal of a Member State? Some Thoughts on the Legal Dimensions of Brexit*, Pécs Journal Of International And European Law, 2018/1, pp. 36-46.

³ De l'élargissement de l'UE, veuillez considérer: KERTÉSZNÉ VÁRADI, Szilvia (2014) *Az Európai Unió bővítésének jogi aspektusai*, Budapest, Hongrie: CompLex Wolters Kluwer, , pp. 308.

d'égalité, de l'État de droit, et les droits de l'homme et des minorités⁴ – peuvent déposer une candidature afin de devenir membre de l'Union. La première étape pour avoir la possibilité d'être admis consiste à répondre aux critères d'adhésion (appelés «*critères de Copenhague*» comme ils ont été définis lors du Conseil européen de Copenhague en 1993), qui sont les suivants. (EUR-LEX, 1993)

Le premier est la présence d'institutions stables qui garantissent surtout la démocratie et les nombreuses autres valeurs mentionnées dans l'article 2 du traité de Maastricht. C'est un critère de nature politique relatif à la séparation des pouvoirs. Il stipule que la démocratie doit permettre aux citoyens de participer librement et effectivement au processus législatif. En plus, les citoyens devraient être suffisamment informés afin de pouvoir faire un choix correspondant à leurs demandes et à leurs intérêts. L'exécutif (sous-entendu le gouvernement) doit être efficace, responsable, bien réglementé, transparent et démilitarisé. Les caractéristiques majeures du troisième pouvoir – le judiciaire – sont l'indépendance, l'accessibilité et le professionnalisme. En ce qui concerne la stabilité de la démocratie, on peut également mentionner la lutte efficace contre la corruption sur tous les terrains – le gouvernement municipal, les services médicaux, les tribunaux par exemple. La garantie des droits des minorités est également un point important, considérant que c'est un groupe vulnérable, car les minorités sont souvent victimes de discrimination, de ségrégation et de chômage. (MARKTLER, 2006)

Le second critère est relatif à l'économie et il exige l'existence d'une économie de marché viable et la capacité de faire face à la pression concurrentielle ainsi qu'aux forces du marché à l'intérieur de l'UE. Ces exigences sont autant sévères que celles de la nature politique. L'existence d'un marché viable exige que les prix et les échanges soient libéralisés. Les caractéristiques les plus remarquables sont les suivantes. La stabilité macroéconomique et le consensus sur la politique économique, ainsi qu'un secteur financier bien développé et l'absence de barrières à l'entrée et à la sortie du marché améliorent les performances et l'efficacité d'une économie de marché. (Commission, 2001) Les rapports sur les pays examinés contiennent informations concernant la croissance du PIB (produit intérieur brut ou GDP – gross domestic product), sur l'inflation, sur le solde budgétaire du gouvernement, sur le chômage, sur la dette extérieure et sur le direct investissement étranger. Le deuxième élément du critère économique est la capacité à faire face à la pression. Généralement cela exige la prévisibilité de l'économie intérieure et l'infrastructure. Dans les pays candidats la qualité des infrastructures routières, ferroviaires et portuaires est examinée, ainsi que le réseau d'information et de télécommunications, qui sont importantes pour les investisseurs nationaux et étrangers. (MARKTLER, 2006)

Enfin, le troisième des critères de Copenhague concerne l'aptitude à assumer et à honorer les obligations découlant de l'adhésion, notamment la capacité à mettre en œuvre avec l'efficacité les règles, les normes et les politiques qui forment le corpus législatif de l'Union (simplement appelé «*l'acquis communautaire*» ou «*l'acquis*») et à souscrire aux objectifs de l'union politique, économique et monétaire. Les négociations sont fondées sur un processus de sélection pendant lequel le droit national est comparé au droit communautaire. Cette comparaison indique les parallèles, les déficiences, et par

⁴ Art. 2 du Traité sur l'union Européenne (aussi appelé Traité de Maastricht)

conséquent, la nécessité d'une législation supplémentaire. *L'acquis* n'est pas facile à définir, il comprend inter alia la teneur, les principes et les objectifs politiques des traités; la législation adoptée des traités et la jurisprudence de la Cour de justice; les déclarations et les résolutions adoptées dans le cadre de l'Union et les accords internationaux conclus par la Communauté et ceux conclus par les états membres parmi eux. Les pays candidats doivent accepter cet *acquis* avant d'adhésion à l'Union. (AOUDEOUD, 2002)

L'adhésion à l'Union n'est pas unilatérale: même si les pays candidats répondent à toutes les exigences, leurs applications peuvent être refusées, parce que lors du processus de l'élargissement, l'Union doit également avoir la capacité d'intégrer de nouveaux membres. (Conseil, 2019)

3. LE DILEMME DE LA CAPACITÉ D'INTÉGRATION

Comme on l'a mentionné précédemment, l'élargissement constitue également un élément important qui concerne l'Union: la capacité d'assimilation ou d'absorption des nouveaux pays, comme cela a été déterminé par le Conseil Européen de Bruxelles de décembre 2006: «*Le rythme de l'élargissement doit tenir compte de la capacité de l'Union à intégrer de nouveaux membres*».⁵

Ce qu'on peut entendre par la notion «*la capacité d'intégration*», n'est pas clairement défini. Les majeurs composants sont une commune volonté de vivre ensemble autour des valeurs partagées, la capacité financière de l'Union et l'aspect institutionnel. En ce qui concerne la capacité financière, il faut souligner que les dix pays qui ont été admis lors de l'élargissement de 2004, étaient relativement faibles en terme de PIB: 10% inférieur aux chiffres des pays ayant fait parti de l'Union. (GUYADER, 2007) Par conséquent, la différence économique entre les nouveaux et les anciens pays membres n'est pas tout à fait négligeable, de plus, il faut tenir en compte que les potentiels pays membres n'ont pas une économie stable – à cause des guerres de Yougoslavie, par exemple, qui se sont passées dans les pays étant actuellement des pays candidats –, (MÉVEL, 2017) et les différences peuvent être multipliées dans l'Union. Face à cette situation, l'Union doit décider si l'aide financière pour ces pays et au même temps l'expansion du marché ou la réduction des différences entre l'UE15 et les états qui ont adhéré en 2004 a plus d'importance.

A l'égard de l'aspect institutionnel, l'ensemble des politiques de l'Union, surtout en ce qui concerne le marché des biens et des services peut être mentionné: la capacité d'adhésion peut être examinée d'un point de vue social. Les paramètres en sont radicalement différents selon que l'on prenne en considération l'élargissement précédent aux pays d'Europe centrale et orientale: les pays orientaux comme l'Hongrie, la Roumanie et les états baltes sont des pays vieillissants, ainsi que les états des Balkans occidentaux. D'autre part, la Turquie – qui est aussi l'un des pays candidats –, a des caractéristiques remarquablement différentes: la démographie est très jeune, et grandit fortement. (ALEKSANDROVA-YANKULOVSKA, 2003) L'adhésion de ces pays peut causer des graves problèmes de migration au sein de l'Union.

⁵ CONSEIL EUROPEEN – BRUXELLES 15 & 16 Juin 2006 CONCLUSIONS DE LA PRÉSIDENTE, 54.

4. LES PROBLÈMES D'ADHÉSION

Les pays candidats et les problèmes d'adhésion à la lumière des critères de Copenhague

La situation actuelle des pays candidats peut être résumée comme la suivante. Cinq états ont acquis le statut de pays candidat (c'est-à-dire que ces états sont officiellement reconnus par l'Union comme des potentiels pays membres), à savoir l'Albanie, le Monténégro, la Macédoie du Nord, la Serbie et la Turquie.

4.1. Albanie

L'Albanie a déposé sa demande de candidature en 2009, qui a été acceptée en 2014 par le Conseil. Les majeurs défis sont la stabilisation de l'économie et de la démocratie. (ÇIPURI, 2010) Quant à l'instabilité de l'économie, le pays n'a pas répondu aux exigences prescrits dans le traité de Maastricht concernant les limites du déficit budgétaire, la dette du gouvernement et le taux d'inflation.⁶

Un des problèmes de la démocratie est relatif au troisième pouvoir, le judiciaire, qui a été trouvé corrompu et l'influence politique a été détecté. La corruption dans le système judiciaire albanais est répandue et représente un risque très élevé pour les entreprises aussi. La perception du public en témoigne, car plus des trois quarts des citoyens interrogés pensent que le pouvoir judiciaire est corrompu (le pouvoir judiciaire est classé comme l'institution la plus corrompue parmi les 12 institutions incluses dans l'enquête). Bien que la Constitution prévoit un pouvoir judiciaire indépendant, dans la pratique, les tribunaux sont soumis à des pressions politiques et à des intimidations.⁷

Malgré la situation actuelle de l'Albanie, l'Union a récemment approuvé de lancer les négociations avec l'état, grâce au fait que *"le pays a démontré sa détermination à faire avancer le programme de réforme de l'UE et a produit des résultats tangibles et durables"*.⁸ Même si le pays ne peut effectivement pas satisfaire aux exigences des critères de Copenhague, il a réussi à remplir les conditions qui sont requises pour ouvrir les négociations avec l'État.

4.2. Monténégro

Acquérant le statut de pays candidat, le Monténégro est en fait le plus avancé dans les négociations d'adhésion parmi les candidats, bien que certains progrès sont encore nécessaires en matière d'état de droit, essentiellement pour lutter contre la corruption et la criminalité organisée.⁹

Dans le cas du Monténégro le défi le plus important est de stabiliser la démocratie avant d'avancer vers l'eupéanisation. Contrairement aux autres pays d'Europe centrale et orientale, l'effondrement du régime communiste au Monténégro n'a pas été le résultat des pressions sociales visant à changer l'existant système politique. Au lieu de cela, le

⁶ COMMISSION STAFF WORKING DOCUMENT Albania 2019 Report, 2019-05-29

⁷ Business Anti-Corruption Portal: Albania Corruption Report

<https://www.ganintegrity.com/portal/country-profiles/albania/> (Mise à jour: 2016-08; Date du téléchargement: 2019-12-08)

⁸ Council conclusions on Enlargement and Stabilisation and Association Process, 25-03-2020, 1-5.

⁹ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères: France Diplomatie, Dossiers pays: Monténégro (Mise à jour: 2019-07-16; Date du téléchargement: 2019-12-09)

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/montenegro/presentation-du-montenegro/> (Date du téléchargement: 2019-12-09)

transfert de pouvoir s'est effectué au sein du parti, de l'ancienne élite à une nouvelle, par conséquent, la foi en le nouveau parti est fondée sur la loyauté de celui de l'ancien régime. (VUKOVIC, 2010)

En dehors des problèmes politiques, la situation économique n'est pas non plus négligeable, attendu que le pays n'a pas une politique monétaire suffisamment stable: le pays n'a pas de monnaie officielle, au lieu de cela, l'euro est utilisé. L'autorisation de l'usage de l'euro a été décidée par les autorités monténégrines dans les circonstances exceptionnelles, sans aucune négociation avec l'Union et sans qu'ils soient tenus de satisfaire aux critères de Maastricht. Cela est totalement distincte de l'appartenance à la zone euro.¹⁰ L'antécédent de la prise de cette mesure est l'hyperinflation de 1992-1993, lors de laquelle le taux d'inflation s'élevait à 100%. A ce temps-là, le Monténégro faisait partie de la République de Serbie. Après la séparation, le mark allemand a été utilisé, jusqu'à ce que l'euro ait été introduit en Allemagne. En 2006, l'euroisation unilatérale (l'expression utilisée pour définir la situation d'usage de l'euro sans les négociations nécessaires, *de facto* usage de la monnaie) a permis d'importer la crédibilité de la Banque Centrale Européenne, en matière de lutter contre l'inflation. (SOKIC, 2006) La manque d'une banque capable de frapper la monnaie et donc de la représentation du Monténégro au niveau européen peut être une difficulté remarquable à l'avenir.

4.3. Macédoine du Nord

La Macédoine a déposé sa candidature relativement tôt, en 2004, et un an plus tard, le pays a été reconnu comme pays candidat. Malgré la longue attente, les négociations n'ont pas encore commencé avec l'Union, de plus celle-là a bloqué les offres d'adhésion de l'Albanie et de la Macédoine, en octobre 2019.¹¹ Cependant, les négociations d'adhésion ont récemment ouvert avec les deux pays, en mars 2020.¹² Toutefois, il n'y a pas des remarquables problèmes avec la démocratie, l'efficacité de la lutte contre la corruption et contre la criminalité doit être amélioré, de même que le respect des droits de l'homme et des minorités, car par exemple, les Romas sont souvent victimes de discrimination, surtout dans l'emploi, ainsi que les personnes se considérant LGBT, comme la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle n'est pas interdit selon le droit macédonien.¹³

En ce qui concerne la Macédoine, un problème particulièrement unique peut être mentionné: le débat autour du nom donné au pays. Après l'effondrement de la Yougoslavie, le pays était connu sous le nom d' «*Ancienne République Yougoslave de Macédoine*». La Grèce, se référant aux questions historiques, n'a pas accepté l'indépendance de Macédoine, de plus, a toujours poursuivi une politique anti-macédonien. (MAROLOV, 2013)

Après de longues années de négociations, en janvier de 2019, la Macédoine a officiellement changé son nom pour «*Macédoine du Nord*», car la «*Macédoine*» est un terrain dont la partie du sud fait appartient à la Grèce (les alentours de Thessalonique). Le parlement grec a salué la „victoire” qui pourra ouvrir les portes pour la Macédoine,

¹⁰ Montenegro 2019 Report, European Commission (2019-05-29), pp.74-75.

¹¹ EU blocks Albania and North Macedonia membership bids, In: BBC News <https://www.bbc.com/news/amp/world-europe-50100201> (Mise à jour: 2019-10-18; Date du téléchargement: 2019-12-09)

¹² Council conclusions on Enlargement and Stabilisation and Association Process, 25-03-2020, 1-5.

¹³ The Former Yugoslav Republic Progress Report, European Commission, 2014 October, pp. 11-13.

car la Grèce a empêché l'adhésion de Macédoine avec son droit de véto, en tant que celle-là ne soit rebaptisée.¹⁴

Bien que les négociations avec la Macédoine n'ont pas encore mené à l'adhésion, de plus, elles ont été bloquées pour quelques mois, son adhésion maintenant semble possible: le fait que les négociations ont été lancées a commencé à accélérer le processus de l'attente.

4.4. Serbie

Le plus grand pays parmi de ceux des Balkans occidentaux est la République de Serbie, qui a reçu sa candidature en 2012, trois ans après le dépôt de la demande de l'adhésion. Étant le plus grand dans la région, les problèmes sont aussi graves concernant la politique intérieure (la corruption, les droits des minorités et la politique de l'environnement) et extérieure (le cas du Kosovo et la relations avec la Russie).

Quant aux problèmes intérieurs, on peut souligner la liberté de la presse, qui n'est pas correctement réglementée, de plus, les médias doivent opérer sous la pression politique et économique, et les journalistes ont été victimes de nombreuses menaces et attaques.¹⁵ Deuxièmement, la Serbie tente d'intégrer certaines minorités qui vivent au sein du pays, à savoir les roumains et les valaques. Roumanie s'est même opposée à l'octroiement du statut de candidat de Serbie jusqu'à un accord pour la protection à la minorité roumaine en Serbie a été signé entre ces deux pays.¹⁶ La législation serbe concernant l'environnement apporte de nombreuses précisions, les normes doivent être mise en conformité avec des directives de la Commission Européenne, dont l'existence le gouvernement a totalement négligée lors de la codification. Les carences les plus importantes sont apparues dans les terrains suivants: les dispositions relatives à la qualité de l'air, à la protection des plantes et du bien-être des animaux, et la protection de l'environnement par le droit pénal. (ĆEMALOVIC, 2015)

Les relations extérieures de la Serbie sont complexes; en premier lieu le cas du Kosovo doit être souligné. Le Kosovo est en effet la confrontation entre deux projets nationalistes: l'albanais et le serbe, car le pays a toujours été habité par ces les deux nationalités. Malgré l'unilatérale déclaration de l'indépendance du Kosovo en 2008, que la Serbie n'accepte pas, ce dernier considère encore ce territoire comme le sien, puisque il est le «*berceau historique*» de la Serbie. Même sa constitution déclare que le Kosovo fait partie du pays.¹⁷ L'Union n'a pas une attitude commune concernant la reconnaissance du Kosovo: la majorité des pays membres le reconnaît, toutefois, cinq la refusent encore (Chypre, Grèce, Espagne, Roumanie, Slovaquie), pour des raisons imprécises. On peut cependant établir un parallèle entre les conflits des minorités dans

¹⁴ Le Parlement grec approuve le nouveau nom de la Macédoine, Le Point International, 2019/01/25
https://www.lepoint.fr/monde/le-parlement-grec-s-apprete-a-voter-sur-le-nouveau-nom-de-la-macedoine-25-01-2019-2288794_24.php# (Date du téléchargement: 2019-12-10)

¹⁵ Classement RSF de la liberté de la presse : les Balkans stagnent, la Serbie s'effondre, Le Courrier des Balkans
<https://www.courrierdesbalkans.fr/RSF-liberte-de-la-presse-2019> (Mise à jour: 2019-04-18; Date du téléchargement: 2019-12-10)

¹⁶ GILLET, A. (2012) *Un accord en coulisse permet à la Serbie d'obtenir le statut de candidat à l'UE*, EurActiv
<https://www.euractiv.fr/section/elargissement/news/un-accord-en-coulisse-permet-a-la-serbie-d-obtenir-le-statut-de-candidat-a-l-ue/194755/> (Mise à jour: 2012-03-02; Date du téléchargement: 2019-12-10)

¹⁷ Art. 182 de la Constitution de la Serbie

ces pays et leurs aspirations à l'indépendance.¹⁸ C'est évident qu'un pays dont le territoire n'est pas exactement défini – car les pays membres ont des opinions différentes en ce qui concerne le Kosovo, si celui-là appartient à la Serbie ou non – pose des nouveaux problèmes et défis à l'Union, qui peut rendre le processus de l'adhésion de plus en plus difficile.

D'autre part, les relations entre la Russie et la Serbie sont l'une des plus fortes en Europe, comme l'a déclaré Vladimir Poutine lors d'une visite: «*Nos relations sont un caractère non seulement amical et stratégique, mais aussi complètement particulier, qui s'est formé au cours des siècles grâce à nos peuples*».¹⁹ Le premier ministre serbe, Aleksandar Vučić se présente comme le garant de la poursuite de l'avenir européen de son pays, mais au même temps, il n'entend pas à renoncer à son amitié traditionnelle avec la Russie; la politique serbe poursuit pour sa part un jeu subtil «*d'équilibre*». (BOUGAREL, 2000) La Russie est le principal partenaire du commerce extérieur de la Serbie et les deux pays ont conclu d'importants accords énergétiques car le gazoduc russe qui contournera l'Ukraine pour acheminer le gaz russe vers l'Europe doit traverser par la Serbie. (GLAMOTCHAK, 2014) La Serbie essaie donc de maintenir de bonnes relations avec l'Est et l'Ouest à la fois: étant un pays candidat de l'Union Européenne, l'état négocie avec la concurrente Union Économique Eurasiatique (dont le pays plus important est la Russie) afin de signer un accord sur un libre échange. Jusqu'à son adhésion à l'Union Européenne, la Serbie peut poursuivre une politique économique totalement indépendante, mais dès que l'état sera admis, il devra mettre fin à cet accord. (HAITAS, 2018)

4.5. Turquie

Ayant déposé son application en 1987, la Turquie a été reconnue comme pays candidat en 1999. L'adhésion de la Turquie est la question la plus débattue concernant l'élargissement, non seulement à cause du régime autocratique, dont le président Erdogan est souvent appelé «*le dictateur*»²⁰ ou bien à cause des conflits intérieurs (le respect des droits de l'homme et des minorités) et extérieurs (revendications territoriales, relations avec le Daech), mais aussi les différences culturelles sont vraiment remarquables: bien que la Turquie est officiellement laïque,²¹ la majorité de la population – presque 97% est enregistrée par l'État comme musulman.²² Même si la majorité des pays membres de l'Union est séculier, les valeurs européennes partagées sont fondées sur les valeurs chrétiennes. De plus, les pays européens forment une unité culturelle, et si la Turquie fait

¹⁸ DE MIGUEL, B. (2018) *España se resiste al acuerdo de Serbia y Kosovo para redibujar sus fronteras*, El País https://elpais.com/internacional/2018/08/31/actualidad/1535712190_181754.html (Mise à jour: 2018-08-31; Date du téléchargement: 2019-12-10)

¹⁹ Poutine : les relations russo-serbes sont particulières, Sputnik News <https://fr.sputniknews.com/actualite/201310301022690783-poutine-les-relations-russo-serbes-sont-particulieres/?fbclid=IwAR3IEcF6jpsLAXNk15wuxJSC8xB-J4OtuOMJOT05wT2UxAGkoc9XGeO8qT8> (Mise à jour: 2013-10-30; Date du téléchargement: 2019-12-10)

²⁰ GUBERT, R. (2018) *Turquie: Erdogan, le dictateur*, Le Point https://www.lepoint.fr/monde/turquie-erdogan-le-dictateur-24-05-2018-2220979_24.php# (Mise à jour: 2018-12-25; Date du téléchargement: 2019-12-10)

²¹ Art. 2 de la Constitution de la République de Turquie

²² "Religion, Secularism and the Veil in daily life" KONDA Research and Consultancy, Milliyet, 2017, pp.27

partie de cette culture-là, cela peut s'avérer discutable, surtout d'un point de vue historique et géographique. (ENDRUWEIT, 1998)

Quant au respect des critères de Copenhague, les problèmes peuvent être résumés de la façon suivante. Le respect des droits de l'homme n'est pas satisfaisant: la liberté de l'expression est gravement violée, car l'article 301 du code pénal turc rend illégal d'insulter la Turquie, l'identité turque ou les institutions turques. L'Union a été particulièrement critique concernant cette loi lors du procès de septembre 2005 du romancier Orhan Pamuk à propos de commentaires reconnaissant la mort de trent mille Kurdes et d'un million d'Arméniens.²³ A propos des Kurds, la négligence de leurs droits est également contre ce que l'Union exige relatif au respect des droits des minorités: plusieurs affrontements armés ont eu lieu récemment, car les Kurds – vivant en Turquie, en Iran, en Iraq et en Syrie – luttent pour un propre état, le Kurdistan. (GROJEAN, 2014) La Turquie a quelques revendications territoriales sur Chypre: l'île est divisée, comme la Turquie a profité du coup d'état des chypriotes grecs pour occuper et soutenir la République Autoproclamée Turque de Chypre du Nord (RTCN), qui n'est pas internationalement reconnue. La question chypriote est cruciale pour les turcs, mais s'ils devraient choisir entre soutenir l'adhésion à l'UE ou les Chypriotes turcs, «*le choix de la Turquie serait toujours de soutenir les Chypriotes turcs*» – comme l'a affirmé le ministre turc Cemil Çiçek.²⁴

Les limites de cette étude ne permettent pas une analyse plus détaillée des problèmes apparus dans le système juridique turc, ce papier-ci tente de donner une esquisse des conflits les plus importants concernant les états candidats. Quant à la Turquie, on peut conclure que selon la situation actuelle, le pays n'est pas capable de répondre aux critères d'adhésion à l'Union. Contrairement aux pays des Balkans occidentaux, son appartenance à l'Europe et à l'unité culturelle européenne est débattue qui rend le processus de son adhésion de plus en plus lent et difficile.

L'élargissement de l'Union à la lumière de la capacité de l'intégration

L'agrandissement et l'approfondissement de l'intégration étaient des processus parallèles, mais jusqu'aux ces derniers temps, l'agrandissement a commencé à avancer plus vite, sans doute grâce au grand élargissement de 2004. On peut même affirmer que le temps de «*l'intégration furtive*» est terminé. (LARRABEE, 2007) Le futur élargissement n'est pas seulement une question de comment les actuels pays candidats respectent les valeurs de l'Union, mais il s'agit aussi de leurs relations internationales, qui peuvent modifier l'équilibres politiques internes de l'Union.²⁵

On peut constater que ceux étant le majeur opposant de l'élargissement est la France,²⁶ dont les politiciens même doute si l'élargissement de 2004 ait été une décision

²³ DYMOND, Jonny: EU blasts Turkish author's trial. In: *BBC News*, Brussels
<http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/4243102.stm> (Mise à jour: 2005-09-13; Date du téléchargement: 2019-12-11)

²⁴ Turkish Cypriots are More Important Than the EU, Turkish Weekly
<https://web.archive.org/web/20091121141905/http://www.turkishweekly.net/news/92895/-39-turkish-cypriots-are-more-important-than-the-eu-39-.html> (Mise à jour: 2009-11-16; Date du téléchargement: 2019-12-11)

²⁵ Les bonnes relations entre la Serbie et la Russie, les conflits entre Turquie et Syrie, etc.

²⁶ Elargissement de l'Europe: qui est pour, qui est contre?, Le Point Politique
https://www.lepoint.fr/politique/elargissement-de-l-europe-qui-est-pour-qui-est-contre-24-05-2019-2314761_20.php (Mise à jour: 2019-05-24; Date du téléchargement: 2019-12-11)

correct, considérant que l'Est de l'Europe est encore moins développé que l'Ouest – comme cela a été expliqué précédemment.

Selon eux, l'Union doit résoudre des problèmes intérieurs, principalement ceux de nature économique (comme c'est plutôt une unité économique que politique): la question de l'élargissement de la zone euro et celle de Schengen. L'usage d'une monnaie commune est une composante essentielle d'un marché intérieur, et, ayant cette monnaie commune, la joindre dans le marché libre est plus facile pour les pays membres. De même, il faut répondre aux quelques exigences afin d'adhérer à la zone euro, comme c'est nécessaire pour l'adhésion à l'Union. (LAMY, 2012) Bien que certains pays ont répondu aux critères de Copenhague avec succès, ils ne sont pas encore autorisés à utiliser l'euro comme monnaie officielle, à savoir la Bulgarie, la Croatie, la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque, la Roumanie et la Suède. L'adhésion des nouveaux états ralentira sans doute le processus dont le résultat sera l'adoption de l'euro.²⁷ Deuxièmement, une autre acquisition importante de l'Union est la création de l'espace Schengen, qui permet de traverser les pays sans aucune contrôle aux frontières. Actuellement, cinq membres ne font pas partie de cet espace: la Bulgarie, le Chypre, la Croatie, l'Irlande et la Roumanie. Les négociations ont déjà commencé avec la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie.²⁸ Contrairement à la France, de nombreux états membres sont en faveur de l'élargissement, à savoir la Hongrie²⁹ et la Roumanie³⁰, principalement pour les avantages économiques et pour que la Turquie a un rôle important dans la crise migratoire, parce qu'elle peut ouvrir ses frontières vers la Grèce, par conséquent, vers l'Union – qui est un atout fort dans les mains de l'état, comme il peut faciliter les négociations avec des leaders Européens qui n'ont pas l'intention de permettre la Turquie le faire, alors l'UE peut accorder une concession à l'État afin d'empêcher l'énorme inondation de migrants, qui arriverait dans l'UE chaque fois que la Turquie leur ouvrirait ses frontières.³¹

5. CONCLUSION

Dans cette étude, j'ai examiné la question de l'élargissement de l'Union Européenne. Mon objectif principal a été d'apporter une réponse aux questions concernant les pays candidats et la probabilité de leurs adhérence. Quatre sur cinq états candidats – ceux des Balkans occidentaux – ont toujours été un «baril de poudre» en Europe, car il y a eu un

²⁷ Veuillez considérer: ANGYAL Z. (2001) *A közös monetáris politika szervezeti háttere a Gazdasági és Monetáris Unióban*, Külgazdaság 7-8., 2001, pp. 110-114.

²⁸ *Extension de l'espace Schengen à la Bulgarie et à la Roumanie*, Newsletter, 10-13 décembre 2018, Strasbourg

<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/briefing/2018-12-10/14/extension-de-l-espace-schengen-a-la-bulgarie-et-a-la-roumanie> (Date du téléchargement: 2019-12-11)

²⁹ Hungary is on Turkey's side

<http://www.miniszterelnok.hu/hungary-is-on-turkeys-side/> (Mise à jour: 2017-06-30; Date du téléchargement: 2019-12-11)

³⁰ DEMIRCI, Z. (2019) *Romania voices strong support for Turkey's EU bid*

<https://www.aa.com.tr/en/europe/romania-voices-strong-support-for-turkeys-eu-bid/1381297> (Mise à jour: 2019-02-01; Date du téléchargement: 2019-12-11)

³¹ <https://www.dailysabah.com/politics/eu-affairs/more-than-150000-migrants-enter-greece-interior-minister-soylyu-says> (Date du téléchargement: 2020-03-14)

certain nombre de revendications de territoires et de sphères d'influence qui se chevauchent entre les grandes puissances européennes (y compris la Russie) et l'Empire ottoman. Nous pouvons conclure que même de nos jours c'est le point focal de la culture occidentale et orientale. Comme cela a été mentionné ci-dessus, ces pays – en particulier la Serbie – sont fortement influencés par la Russie et, en cas de leur adhésion, l'équilibre politique international sensible de l'UE peut facilement être inversé. De plus, l'adhésion du cinquième pays candidat, la Turquie, peut poser des problèmes encore plus graves, car cela signifierait près de quatre-vingts millions de nouveaux citoyens, qui est un nombre important, en particulier compte tenu de l'énorme fossé culturel et politique entre le pays et les pays membres.

Pour conclure, nous déclarons que l'adhésion de la Turquie reste une question très problématique et que l'élargissement avec cet état n'est pas possible dans les circonstances actuelles. Cependant, nous avons récemment appris que l'UE avait ouvert les négociations d'adhésion dans le cas de deux pays, l'Albanie et la Macédoine du Nord. Cela peut être la première étape d'une nouvelle politique, car – comme nous l'avons souligné précédemment – pas tous les états membres de l'UE étaient favorables avec l'élargissement jusqu'à cette déclaration. Étant donné que les deux pays n'ont pas entièrement rempli tous les critères d'adhésion, l'adhésion de ces états ne peut être attendue dans une courte période. Cependant, cette mesure est certainement la manifestation de la volonté de l'UE d'intégrer plus d'états et, par conséquent, nous affirmons que l'UE pourrait actuellement avoir la capacité d'intégrer de nouveaux états. Dans le cas de deux autres pays candidats – le Monténégro et la Serbie – nous ne pouvons pas affirmer que ce ne soit qu'une question de temps quand on peut saluer la décision de l'Union qui lance les négociations avec ces pays aussi, car l'adhésion à l'Union est une question complexe: elle ne dépend pas strictement de critères juridiques et techniques, mais également d'intérêts politiques. Le fait que l'Albanie est l'un des pays les moins avancés parmi les pays candidats et qu'elle semble la plus susceptible d'accéder à l'UE le plus tôt – avec la Macédoine du Nord – prouve que la capacité d'intégration et la volonté commune des états membres ont un rôle puissant sur la décision.

BIBLIOGRAPHIE

- ALEKSANDROVA-YANKULOVSKA, S. – V. A., 2003. Population ageing in the Balkan countries. *Folia Medica*, 2003/4. kötet, pp. 3-4..
- Anon., dátum nélk. Art. 2 du Traité sur l'union Européenne (aussi appelé Traité de Maastricht).
- AOUDÉOUD, O., 2002. L'acquis communautaire, du mythe à la pratique. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol. 33, n°3.. kötet, pp. 68-69.
- BARBIER, C., 1999. Le Parlement Européen après le traité d'Amsterdam. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1999/16. kötet, pp. 12-14.
- BOUGAREL, X., 2000. Entre Vieille Serbie et Grande Albanie: l'introuvable Etat au Kosovo. *Les annales de l'autre Islam*, 2000/7. kötet, p. 187..
- ĆEMALOVIĆ, U., 2015. L'évolution de la protection de l'environnement dans le processus de l'adhésion à l'Union européenne - le cas de la Serbie. *RTDeur*, 2015 avril-juin. kötet, pp. 328-332..

- ÇIPURI, R. – K. A., 2010. Albanian Attitudes toward European Integration. *European Studies Journal*, 2010/05. kötet, pp. 41-47..
- ENDRUWEIT, G. a. t. E. U. : A. Q. o. C. D., 1998. Turkey and the European Union : A Question of Cultural Difference?. *Journal of International Affairs*, Vol. III., Nr.2. kötet, pp. 1-4..
- GLAMOTCHAK, M., 2014. Les relations Russie-Serbie – L'âme slave à l'épreuve de l'énergie. *L'Esprit du temps*, 2014/4. No.41. kötet, pp. 376-378..
- GROJEAN, O., 2014. Turquie : le mouvement kurde à l'heure du « processus de paix ». *Politique Etrangère*, Vol. été, no. 2. kötet, pp. 34-36..
- GUYADER, M., 2007. Élargissements et intégration dans l'Union. *Politique étrangère*, Vol. Été, no. 2. kötet, pp. 367-370..
- HAITAS, D., 2018. Kelet és Nyugat között: Örményország és Szerbia az európai és eurázsiai integrációban. *Pro Futuro*, 2018/4. kötet, pp. 96,104.
- HEIMERL, D., 2003. Copenhague acte II. Le nouveau défi européen. *Le Courrier des pays de l'Est*, vol. 1031. kötet, pp. 10-11..
- KISS, L. N., 2018/1, 2018, pp. 36-46.. Unilateral Withdrawal of a Member State? Some Thoughts on the Legal Dimensions of Brexit.
- LAMY, P., 2012. Pourquoi l'euro?. *Regards croisés sur l'économie*, 2012/1. kötet, p. 13.
- LARRABEE, F. S., 2007. L'élargissement et ses opposants. *Politique étrangère*, 2007/2. été. kötet, pp. 355-357..
- MARKTLER, T., 2006. The Power of the Copenhagen Criteria. *Croatian Yearbook of European Law & Policy*, Vol. 2. No. 2.. kötet, pp. 349-353..
- MAROLOV, D., 2013. The Relations Between Macedonia and Greece in the Context of the Name Issue. *Balkan Araştırma Enstitüsü Dergisi Cilt*, 2013/July. kötet, pp. 25-27..
- SALESSE, Y., 2004. A propos du projet de Constitution Européenne. *Mouvements*, 2004/2. kötet, pp. 148-149..
- SOKIC, A., 2006. L'euroisation au Monténégro, Une expérience inédite. *Le Courrier des pays de l'Est*, 2006/5. kötet, pp. 61-66.
- SZABÓ, B., 2011 . The idea of adapting Public Administration into European Level. *Stipta, István (ed.) Doktoranduszok Fóruma : Miskolci Egyetem.*, 10 novembre 2010. kötet.
- VUKOVIC, I., 2010. The post-communist political transition of Montenegro: Democratization prior to Europeanization. *Contemporary European Studies*, 2/2010. kötet, p. 61.

RÉFÉRENCES EN LIGNE

<http://news.bbc.co.uk/2/hi/europe/4243102.stm>

<https://eur->

[lex.europa.eu/summary/glossary/accession_criteria_copenhagen.html?locale=fr](https://eur-lex.europa.eu/summary/glossary/accession_criteria_copenhagen.html?locale=fr)

<https://fr.sputniknews.com/actualite/201310301022690783-poutine-les-relations-russo-serbes-sont-particulieres/?fbclid=IwAR3IEcF6jpsLAXNk15wuxJSC8xB-J4OtuOMJOTo5wT2UxAGkoc9XGeO8qT8>

<https://web.archive.org/web/20091121141905/http://www.turkishweekly.net/news/92895/-39-turkish-cypriots-are-more-important-than-the-eu-39-.html>
<https://www.bbc.com/news/amp/world-europe-50100201>
<https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/enlargement/#>
<https://www.courrierdesbalkans.fr/RSF-liberte-de-la-presse-2019>
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/montenegro/presentation-du-montenegro/>
<https://www.euractiv.fr/section/elargissement/news/un-accord-en-coulisse-permet-a-la-serbie-d-obtenir-le-statut-de-candidat-a-l-ue/194755/>
<http://www.miniszterelnok.hu/hungary-is-on-turkeys-side/>
<https://www.ganintegrity.com/portal/country-profiles/albania/>
https://www.lepoint.fr/monde/le-parlement-grec-s-apprete-a-voter-sur-le-nouveau-nom-de-la-macedoine-25-01-2019-2288794_24.php#
<https://www.aa.com.tr/en/europe/romania-voices-strong-support-for-turkeys-eu-bid/1381297>
https://www.lepoint.fr/politique/elargissement-de-l-europe-qui-est-pour-qui-est-contre-24-05-2019-2314761_20.php
<https://www.lefigaro.fr/international/2017/03/10/01003-20170310ARTFIG00254-les-vingt-huit-s-alarment-de-l-instabilite-dans-les-balkans.php>
https://elpais.com/internacional/2018/08/31/actualidad/1535712190_181754.html
<https://www.europarl.europa.eu/news/fr/agenda/briefing/2018-12-10/14/extension-de-l-espace-schengen-a-la-bulgarie-et-a-la-roumanie>
https://www.lepoint.fr/monde/turquie-erdogan-le-dictateur-24-05-2018-2220979_24.php#
